

Calendrier et modalités des examens, des périodes de formation en milieu professionnel			
	Générale	Technologique	Professionnelle
Seconde			<p>Les PFMP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>Le report des semaines de formation professionnelle (PFMP) qui n'auront pas été effectuées sera envisagé soit à la fin de l'année scolaire présente (si la situation sanitaire le permet), soit l'année suivante.</p> <p>Les modalités d'évaluations des élèves dans le cadre de des PFMP seront précisées, par le ministère de l'Education nationale, dès que possible.</p>
Première	Confirmation des spécialités conservées en classe de Terminale : 23 avril.		
Examens (épreuve anticipée de Français, épreuves du Baccalauréat professionnel et de certification intermédiaire). Les épreuves d'E3C seront programmées à l'issue de la période de confinement en fonction des directives ministérielles. Toutes les épreuves programmées au mois de juin sont, pour le moment, maintenues.			
PARCOURSUP : le calendrier est maintenu : les CV doivent être formalisés et les vœux validés avant le 2 avril.			
Terminale	STI et SI : le dépôt des dossiers de présentation de projets, prévus initialement le 4 et le 5 mai, sont reportés sans date de report fixée pour le moment.	Pour les élèves de Terminale Professionnelle qui devaient être en PFMP durant la période de confinement et pour lesquels le report du stage n'est pas possible, à titre exceptionnel et dérogatoire, les PFMP sont suspendues. Les modalités d'évaluation des élèves seront précisées dès que possible.	
Examens de fin d'année. Toutes les épreuves programmées au mois de juin sont, pour le moment, maintenues.			
Enseignement supérieur	Les épreuves de BTS programmées à compter du 16 mars sont reportées jusqu'à nouvel ordre. BTS : les dépôts des dossiers professionnels, en format papier ou dématérialisé, sont reportés jusqu'à nouvel ordre.		